

L'ABLUTIEN



N° 35

Février 2019



Le Mot du Maire

Discours prononcé lors de la cérémonie des vœux du 29 janvier.

Merci, Merci de votre présence.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2019, des vœux de bonheur mais surtout des vœux de santé pour vous-mêmes et vos proches.

Cette cérémonie traditionnelle des vœux permet de rappeler les principaux faits de l'année écoulée mais aussi d'énoncer les projets et divers souhaits pour la nouvelle année.

2018, plus tard, dans nos souvenirs n'aura pas été une année banale au plan national :

- l'attentat de Strasbourg et les tensions sociales encore présentes à ce jour resteront gravées dans notre mémoire.
- Au plan local, 2018 a été principalement une année de réflexion et d'études de plusieurs projets de travaux, construction et aménagement mais aussi de réalisations qu'il faut mentionner, tant elles mettent en valeur l'attractivité et le patrimoine de notre commune :
- Mise en place d'une signalétique de qualité dans l'ensemble du village. Cette réalisation, initiée par Serge Gagnoux, Président de l'ANPA, à qui je renouvelle mes remerciements a été soutenue par le Conseil municipal et les annonceurs privés
- Autre réalisation : le début des travaux d'embellissement du Parc du Sourdon, travaux auxquels il faut également mentionner l'implication du Président de l'ANPA.

Le Conseil municipal a adopté le plan de financement des différents travaux à entreprendre et a déposé trois dossiers de demandes de subvention.

La première phase des travaux prévus vient de s'achever : il s'agit de la restauration extérieure du chalet.

Le résultat est très satisfaisant, je vous invite à vous y rendre pour apprécier le travail effectué par l'entreprise.

En attendant cette visite vous pourrez visualiser la transformation de l'aspect du chalet puisqu'il figure dans le diaporama qui suivra ce discours et sera en couverture du prochain journal « L'ABLUTIEN ».

Je terminerai l'évocation de l'année 2018 en souhaitant un prompt rétablissement à notre secrétaire de mairie, Isabelle Lavaure, qui a dû interrompre son activité au cours de l'été.

Quittons 2018 pour définir les actions de 2019 :

Comme je vous l'ai indiqué, plusieurs études ont été effectuées en 2018.

A ce jour, le dossier le plus engagé concerne les futurs locaux de l'école maternelle.

Les raisons principales qui ont conduit les élus des trois communes du Syndicat Intercommunal Scolaire à envisager l'aménagement et la construction de locaux d'une école maternelle dans et près de l'école élémentaire sont les suivantes :

Montant élevé des travaux de mise en accessibilité des locaux actuels de l'école et de la cantine à entreprendre dans des immeubles d'un certain âge.

Difficultés rencontrées lors des trajets des enfants depuis l'arrêt du bus devant la mairie et entre l'école et la cantine, trajets, qui compte tenu des trottoirs étroits, nécessitent une attention particulière des agents qui conduisent les enfants.

L'instruction de ce projet a nécessité de nombreuses réunions avec les élus, une présentation du projet aux enseignants, la prise en compte de leurs remarques et enfin l'établissement de trois dossiers de demandes de subventions.

Si ces demandes sont acceptées, j'espère que les délais d'obtention du permis de construire puis des appels d'offres me permettront d'avoir l'honneur de poser la première pierre avant les prochaines élections.



Autre dossier qui est ouvert : l'aménagement de la Place du Général de Gaulle et la requalification du cœur du village.

Ce dossier nécessite la consultation des organismes gestionnaires des différents réseaux concernés (voirie, assainissement, eau potable, éclairage public, téléphone, gaz) d'où des délais de réponse qui retardent l'avancement du projet.

En l'attente de cette réalisation qui comportera certainement des dispositions pour freiner l'ardeur de certains conducteurs dans le centre du village, plusieurs dispositifs de sécurité seront installés dans une partie de la rue Julien Ducos.

Le Conseil municipal sera donc attentif à la réalisation de ces projets comme il sera attentif à la vie de tous les jours.

Pour ce faire, il peut compter sur l'appui des agents communaux de la voirie dont l'équipe a été renouvelée à 75% et qui manifeste une envie de bien servir les Ablutiens.

Merci pour l'entretien du village, le fleurissement printanier, automnal et les décors de Noël que vous avez réalisés sous les conseils de la Commission des fleurs et la participation active de Geneviève.

Saluons également l'arrivée de Madame Ghislaine Toussaint au secrétariat de mairie.

Avec le soutien de Sandrine, Ghislaine a rapidement trouvé sa place

Je remercie vivement mes collègues du Conseil municipal, les employés communaux et les agents du SISCOBAVI, les associations qui contribuent à faire vivre la commune, les enseignants, les sapeurs-pompiers et toutes les personnes qui par leur profession participent à la vie locale.

Merci aux forces de l'ordre qui nous protègent.

Je conclurai ce petit mot en vous renouvelant mes vœux de bonheur et de santé.

Avant de lever le verre de l'amitié, place à quelques images de notre commune en 2018.

Jackie BARROIS.

Maquil'Ongles
Candy, Styliste Ongulaire & Esthéticienne diplômée
A Saint Martin d'Ablois
06.77.28.58.28
mail : maquil-ongles@sfr.fr
Site : www.maquil-ongles.fr
Page Facebook : Maquil'Ongles

St Détente
coiffeur mixte
 73 rue Julien Ducos
 51530 St Martin d'Ablois
 03.26.53.71.40
 sur rendez-vous uniquement



LE SAINT MARTIN

BAR - TABAC - EPICERIE
LOTO - PRESSE - PMU

63 Rue Julien Ducos
 51 530 Saint-Martin d'Ablois
 Tél : 03 26 53 70 99

Naissances :

Laïana CUNHA BALLOIR, née le 10 mars de Dany CUNHA et Justine BALLOIR

Lucine JEANCE, née le 23 mai de Romain JEANCE et Angélique

MONY Maëlie CORDIER, née le 11 juin de Matthieu CORDIER et Mélanie BREVOT

Léo MAUGET, né le 2 Juillet de Aurélien MAUGET et Margot HENRION

Abby RANNOU, née le 15 Août de Thomas RANNOU et Shelley ARNOULD

Lisa HUSSON, née le 16 décembre de Sylvain HUSSON et Estelle LAUNAY

Mariages :

Adeline FUSELIER et Alexandre ADEN, le 14 avril

Karelle ROBINET et Gary HARDY, le 30 Juin

Marie-Claude ORBAN et Gérald POULET, le 11 Août

Décès :

Guy CALLET, le 9 mars – 6, rue des Lambourgs

Christiane PERON, le 30 Juillet – 11, allée du Verger

Danielle TRICHET née BERNARDON, le 9 Août – 35, rue du Tortillard

André SERVENAY, le 31 Août – 32, rue des Meulières

Raymonde CELLIER née DAUNE, le 23 Octobre – 2, route de Vertus



F

Fête patronale





Municipalité

PRINCIPALES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Résumées

Séance du 27 janvier 2018

Subventions allouées aux associations

Union Sportive Saint Martin d'Ablois :	2 230 €
Club Loisirs et Amitiés :	1 290 €
Amicale des Sapeurs Pompiers :	1 080 €
Association Nature et Patrimoine :	1 080 €
A.B.C.D :	900 €
Association des Anciens Combattants :	900 €
Tennis Club Ablutien :	900 €
Association Sports et Loisirs (ASLA) :	900 €
Karaté Club Ablutien :	900 €
Saint Martin d'Ablois Hand Ball :	900 €
Atelier Dessin Peinture :	900 €
Confrérie Ablutienne de Saint Vincent :	330 €
Association des Orpailleurs de Champagne :	290 €

Subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Il est alloué une subvention de 7 000 € au CCAS.

Retrait de 10 communes du Syndicat Mixte de Gestion de l'Ecole de Musique d'Epernay et sa Région.

Le Conseil municipal émet un avis favorable au retrait dudit Syndicat des communes ci-après :

Binson-Orquigny, Boursault, Champillon, Fleury la Rivière, Reuil, Romery, Saint Martin d'Ablois, Vauciennes, Venteuil, Villers sous Chatillon

Avis sur la création d'un élevage de porcs Bio sur le territoire de la commune de Morangis.

Suite à la demande de création d'un élevage de porcs Bio formulée par la SCEA Vincent Lalouelle dont le siège social se situe Ferme de Bétin à Morangis, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable à ladite création.

Effectif du personnel de voirie.

Après avoir rappelé l'effectif du personnel de voirie, soit trois agents en activité et un agent mis en disponibilité, le Maire indique qu'il est nécessaire de recruter un agent sous contrat du 1^{er} avril au 30 septembre 2018.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Adhésion à un groupement de commandes.

L'ensemble des consommateurs, particuliers comme professionnels, pouvant choisir un fournisseur de gaz sur le marché, le Conseil municipal décide l'adhésion de la commune au groupement de commandes de fourniture de gaz naturel organisé par le Syndicat Intercommunal des Energies de la Marne (SIEM).



Compte administratif principal 2017.

Les principaux comptes du compte administratif figurent page 11 et 12.

Vote des impôts locaux.

Les taux votés en 2017 sont reconduits , soit :

- Taxe d'habitation : 13,66%, Foncier bâti : 19,77%, Foncier non bâti : 16,02%
- Contribution foncière des Entreprises : 11,04%.

Compte tenu de ces taux ainsi arrêtés , les produits attendus de ces quatre taxes s'élèvent à :

- Taxe d'habitation : 210 091 €
- Foncier bâti : 193 390 €
- Foncier non bâti : 21 066 €
- Contribution foncière des Entreprises : 9 196 €

La commune percevra donc 433 743 € mais devra reverser 40 792 € au Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)

Budget primitif principal 2018.

Le budget primitif principal 2018 est arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement équilibrée à 1 132 993,55 € dont 207 679,00 € virés à la section d'investissement.
- Section d'investissement équilibrée à 372 392 €

Service de distribution de l'eau potable .

Compte administratif 2017

Section d'exploitation :

- dépenses réalisées : 22 789,28 €
- recettes réalisées : 14 000,28 €

Section d'investissement :

- dépenses réalisées : 6 672,00 €
- Recettes réalisées : 37 080,97 €

Budget primitif 2018 :

- Section de fonctionnement équilibrée à : 34 010,90 €
- Section d'investissement équilibrée à : 47 020,61 €



Travaux au Parc du Sourdon.

Suite à l'étude du projet d'embellissement du Parc du Sourdon, réalisée par le Cabinet Métamorphose et compte tenu des propositions de l'Association Nature et Patrimoine en réunion informelle

du Conseil municipal du 14 mars 2018, le Maire présente les divers travaux envisagés :

- Entrée : terrassement, cailloux lavés : 2 750 €
- Remplacement du petit pont métal : 2 100 €
- Aire de jeux : terrassement et installation de poubelles et bancs : 1 552 €
- Allées depuis l'entrée jusqu'au pont sur ru : 11 928 €
- Installation d'une passerelle près de la source : 5 110 €
- Divers : clôture, peinture, béton, panneaux d'affichage : 4 560 €
- Restauration du chalet : 30 000 €

Soit un total hors taxes de 58 000 € et de 69 600 € TTC

Le Maire précise qu'il est nécessaire de présenter l'ensemble des projets de travaux pour déposer les demandes de subventions.

Le plan de financement qui concernera plusieurs exercices budgétaires est ainsi arrêté :

- Fonds propres : 26 100 €
- Subvention du Département : 11 600 €
- Subvention de la Région : 14 500 €
- Contrat de ruralité : 17 400 €

Retrait de la commune de Cormoyeux du Syndicat Mixte de Gestion de l'Ecole de Musique d'Epernay et sa Région.

Le Conseil municipal émet un avis favorable au retrait de la commune de Cormoyeux dudit Syndicat.

SEANCE du 18 avril 2018

Aménagement de la Place du Général de Gaulle : requalification du cœur du village.

Il est décidé de retenir l'offre présentée par l'Agence de Paysage Le Roy, Cormontreuil.

L'agence est mandataire de l'équipe qui instruira l'étude (Urbanisme et Ingénierie).

Le montant total des prestations soit 66 218,40 € inscrits au budget.

Achat d'un groupe électrogène .

Afin de pouvoir effectuer certains travaux par les employés de voirie, il est décidé d'acquérir un groupe électrogène dont le coût s'élève à 779 €.



SEANCE du 11 juillet 2018

Demande de subvention de l'Association Nature et Patrimoine Ablutien.

Suite à la mise en place de la signalétique récemment installée dans le village et compte tenu de l'implication de l'association dans l'instruction et la réalisation de ces travaux, il est alloué une subvention de 3 600 € à l'ANPA.

Demande de subvention pour un raid automobile à but humanitaire.

Le Maire présente une demande de subvention adressée par un étudiant ablutien qui, en qualité de co-pilote est inscrit au raid automobile « 4L TROPHY » qui se déroulera du 21 février au 9 mars 2019.

A travers les routes de France, d'Espagne et du Sahara, chaque équipage parcourt environ 6 000 kilomètres en 10 jours avec pour mission de transporter au minimum 50 kilogrammes de fournitures scolaires qui seront distribuées entre différentes écoles par l'association « Enfants du Désert ».

Chaque année, 1 350 équipages, soit 2 700 participants (pilotes et co-pilotes), âgés de 18 à 28 ans, issus de plus de 1 400 écoles différentes partent de Poitiers ou de Saint Jean de Luz.

Depuis 14 ans, ce sont plus de 15 000 enfants qui ont pu être scolarisés.

Le soutien financier permet d'acquérir un encart publicitaire (commune de Saint Martin d'Ablois) sur la voiture de l'équipage.

Compte tenu du but humanitaire de cette action, le Conseil municipal décide, à la majorité, d'allouer une subvention de 200 €.

Achat de mobilier de bureau au secrétariat de mairie : 1 243 €.

SEANCE du 27 septembre 2018

Convention « Pays d'art et d'histoire »

Après avoir rappelé les objectifs du futur Pays d'art et d'histoire, le Maire propose de répondre favorablement à la demande de la ville d'Epernay, d'intégrer le périmètre dudit Pays. La contribution s'élève à 0,50 € par habitant.

Le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat.

Adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Afin de soutenir la restauration du patrimoine, il est décidé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine.

Ladite Fondation, reconnue d'utilité publique, a pour mission première, l'identification, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine local, public ou privé édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture de nos régions.

Depuis 2002, 251 projets ont été soutenus dans le département de la Marne.

Plusieurs travaux de restauration du patrimoine ablutien ont bénéficié d'une participation de cette fondation par l'intermédiaire de l'ANPA.

SEANCE du 19 décembre 2018

Modification des statuts de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne.

Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de statuts ci-après :

Réalisation ou accompagnement de toute action concernant tout ou partie du territoire des véhicules terrestres à moteur relatifs au covoiturage, à l'auto-partage ou à d'autres dispositifs poursuivant le même objectif et ce, dans les conditions prévues à l'article du Code des transports.

Indemnité de conseil au comptable du Trésor.

Il est décidé de ne pas verser l'indemnité de conseil pour l'année 2018, au comptable du Trésor.

Sécurité routière.

Suite à la présentation d'un projet chiffré relatif à la pose de chicanes, rue Julien Ducos et après un large débat, il est décidé de demander des précisions complémentaires afférentes au matériel proposé.

Par ailleurs, il ressort que plusieurs membres de l'assemblée souhaitent l'installation de panneaux dits radars pédagogiques.

Ce dossier fera donc l'objet de nouveaux débats.

APE

Présidente :

Cécile LEFORT

Loto, sapins de Noël,
brocante





COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2017

Compte de résultats par opposition au budget primitif, le compte administratif fait apparaître les dépenses et les recettes réelles enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre.

SECTION de FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Charges à caractère général : (électricité, éclairage public et chauffage ,etc..)	150 060,56 €
Charges de personnel (secrétariat, voirie, agence postale) :	231 013,81 €
Reversement (FNGIR et FPIC) :	44 017,00 €
Autres charges de gestion courante : dont Syndicat scolaire : 211 073,00 €	294 441,14 €
Charges financières (intérêts de l'emprunt) :	22 443,54 €
Charges exceptionnelles :	60.00 €

	742 036,05 €

Recettes :

Atténuation de charges : (remboursement sur arrêts de travail du personnel)	28 388,48 €
Produits des services, du domaine :	100 389,54 €
Impôts et taxes :	458 280,21 €
Dotations et participations :	323 162,03 €
Autres produits de gestion courante (locations) :	28 374,15 €
Produits financiers et exceptionnels :	11 008,78 €

	949 603,19 €

Excédent reporté de 2016 :172 234,44 €

R.P. COUVERTURE
6 rue du Bauchet 51530 Saint Martin D'Ablois

Rémi Pilon
Couvreur & Zingueur

Mobile : 06 23 40 05 55 | Fax : 09 56 55 24 88

e-mail : remi.pilon@hotmail.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Frédéric FORGET

12 rue des Lambourgs
51530 St MARTIN D'ABLOIS

03 26 59 98 88
06 75 72 07 52

SIRET: 431 766 112 000 12



SECTION d'INVESTISSEMENT

Dépenses :

Remboursement d'emprunt (part Capital) :	41 658,60 €
Barrière entrée forêt communale :	1 408,80 €
Ordinateur (bibliothèque) :	399,00 €
Panneaux Participation citoyenne :	1 241,02 €
Travaux en forêt communale :	2 632,72 €
Travaux d'aménagement entrée du village :	5 730,70 €
Travaux de chauffage (Halle des sports) :	1 932,00 €
Travaux de sécurité (Salle des fêtes) :	2 107,30 €
Souffleur :	670 ,00 €
Epandeur de sel pour véhicule léger :	1 492,09 €
Pose de ridelles sur camion :	1 176,00 €
Aménagement salle de bibliothèque :	887,80 €
Travaux de voirie : chemin des Lambourgs :	44 160,00 €
Matériel de sécurité :	514,08 €
Aspirateur de feuilles mortes :	8 818,80 €

	114.828,91 €

Lire à Saint Martin

Depuis son ouverture en 2017, la bibliothèque municipale gratuite, située à l'ancienne école, place de l'église compte à ce jour près de 50 adhérents (es).

Autour d'un petit café, nous vous invitons à venir nous rejoindre pour un moment de convivialité et de conseils de lecture .

Jours d'ouverture :

2 Mars, 16 Mars, 30 Mars, 13 avril, 27 avril





Embellissement du village



Associations

Atelier Dessin Peinture

Présidente :
Elizabeth MARQUES



ABCD

Présidente :
Florence Mary
Marché de Noël



Hand Ball

Président : Christophe GOUAGOUT

Equipes, masculine et des enfants





Associations

Karaté
Club Ablutien
Président :
Pascal
SOURDET





Confrérie Ablutienne de la Saint Vincent

Président :
Nicolas DIDIER

Association des Anciens Combattants

Président :
Bernard JOFFRE

Célébration du 8 Mai



A

ASLA

Président :
Jean-Pierre ERARD

Les randonneurs du
TELETHON, pétanque,
training-camp



Saint Martin Jumelage

Président : Yves DELIGNY

Distribution des huîtres avec
l'aide des membres des
Anciens Combattants



Tennis Club Ablutien

Président : Jean-Luc POCHET



Union Sportive Saint Martin d'Ablais

Président : Christophe POMMERA



Amicale des Chasseurs

Président :
Grégory REGNAULT



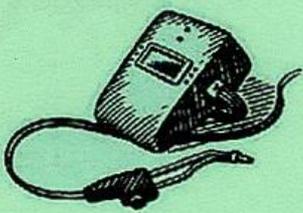
TAXI

A'VENIR TAXI 06.28.79.91.20
TRANSPORT DE MALADES ASSIS

Taxi: Mareuil le Port
Michel ROUSSEAU-Artisan

APE 4932 Z
 SIRET 501 760 268 00018

51530 Saint Martin d'Ablois
 a-venirtaxi@orange.fr



**LIEBART
METALLERIE**

*Serrurerie, métallerie,
mécano soudure,
Réparation de machines
agricoles*

*Dominique Liebart
14, rue des Meulères
51530 Saint-Martin d'Ablois*

Tél. : 03 .26.59.92.97
 Fax : 03.26.59.98.94



*Auberge
du Sourdon*

“LES TROIS MEULES“

RESTAURANT - BAR - TRAITEUR

**CUISINE TRADITIONNELLE
PLATS À EMPORTER**

Réception de bus 50 à 70 pers. - Salle de Banquet

66, rue Julien Ducos
 51530 St MARTIN D'ABLOIS

03 26 59 90 22

Facilité de Parking
 Le restaurant est ouvert tous les midis
 . Fermé le dimanche soir et le lundi .





ANPA

2018 : pas de lavoirs restaurés mais une grande année pour l'ANPA avec l'aboutissement d'un projet envisagé de longue date et le début d'un autre qui marqueront ST MARTIN D'ABLOIS pour longtemps.

La mise en place d'une signalétique avec de nouveaux panneaux dans notre village change le regard de nos rues et contribue au dynamisme de ST MARTIN. Merci à ceux et celles qui ont aidé l'ANPA à réaliser cette mise en place.

La restauration terminée de la façade du chalet du Parc du Sourdon, suivie bientôt de travaux d'embellissement du Parc, s'inscrit complètement dans nos valeurs : préserver et mettre en valeur notre patrimoine. Merci à la municipalité d'avoir soutenu et rendu possible ces travaux.

Merci au soutien de nos adhérents, au dynamisme de nos bénévoles pour leurs actions qui peu à peu changent notre village, au CBR, au Parc, aux fontaines, lavoirs, au puits du Tour Nicole, à la croix de Montbayen, etc...



Association des Orpailleurs de Champagne



Cette année passée encore, les chercheurs d'or de l'Association des Orpailleurs de Champagne ont brillé par leurs performances lors de compétitions nationales et internationales !

Le 17 juin, au trophée Rhon'Or, une association française amie, rendant hommage à une amie disparue, notre vice-président est monté sur le podium à la 2^e place.

- Le 24 juin, au championnat national d'Italie, notre trésorière est montée sur la 2^e marche du podium en catégorie femme.
- Du 6 au 11 Aout, 4 membres de l'association ont participé au championnat mondial en Slovaquie. Les couleurs de l'A.O.C ont brillé : notre trésorière, 22^e finaliste sur 253 femmes compétitrices.
- Le 30 septembre, au championnat Piémontais et Trophée Diego Rossetti, en Italie, notre trésorière est montée sur le podium à la 3^e marche en catégorie femme.

Ces compétitions sont l'occasion de retrouver des amis internationaux, tous passionnés par la recherche de ce métal précieux. Au fil du temps, la richesse acquise se compte en nombre d'amis et en temps forts partagés. Les paillettes d'or saupoudrent finalement le tout pour sceller ces instants dans nos mémoires.

Par ces photos, nous félicitons nos membres et nous vous partageons nos amitiés dorées.



Séance du 27 mars 2018

Compte administratif 2017.

Les principaux comptes du compte administratif 2017 figurent en page 25

Budget primitif 2018.

- Section de fonctionnement équilibrée à 458 199,28 €
- Section d'investissement équilibrée à 122 631,02 €

Groupement de commandes.

Les membres du comité syndical décident l'adhésion du SISCOBAVI au groupement de commandes de fourniture de gaz naturel , organisé par le Syndicat Intercommunal des Energies de la Marne (SIEM).

Séance du 25 juin 2018

Demande de subvention pour une classe découverte à Xonrupt-Longemer (Vosges).

Une subvention de 4 829,30 € sera versée à la coopérative de l'école élémentaire pour l'organisation de la classe découverte qui aura lieu du 1^{er} au 5 octobre 2018 pour les élèves des classes de CE1 /CE2, CE2/CM1.

Création d'un emploi permanent.

Il est crée un emploi permanent d'une durée hebdomadaire de 3 heures 15 à compter de la rentrée de septembre 2018.

Projet Ecole maternelle.

Suite à la réception du relevé topographique du terrain situé sur le pourtour de l'école élémentaire, le conseil syndical décide de recourir à un cabinet d'études pour la réalisation d'un projet de construction de locaux de l'école maternelle près de l'école élémentaire.

Séance du 11 octobre 2018

Ecole maternelle :

Achat de 5 vélos : 771 €

Projet Ecole maternelle.

Le Conseil retient l'offre de Sylvain Chardonnet qui est chargé de présenter une esquisse afférente à l'aménagement et à la construction de locaux pour l'école maternelle.

Intervenante Musique.

Compte tenu des exigences financières de l'intervenante musique qui avait assuré les cours jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018, et après en avoir délibéré, il est décidé de ne pas reconduire ces cours de musique pour l'année scolaire en cours.



Séance du 20 novembre 2018

Projet Ecole Maternelle.

Suite aux observations formulées au cours de la réunion avec les enseignantes, le comité syndical approuve l'esquisse établie par Mr Chardonnet et charge ce dernier de poursuivre l'instruction de ce dossier.

Séance du 18 décembre 2018

Organisation d'une garderie le mercredi.

Le Président rend compte des propos tenus lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'Association des Familles Rurales : «lors de ladite assemblée, le Président de l'AFR a déclaré que suite à l'incident survenu au cours du centre aéré, tous les membres de l'AFR avaient démissionné, sauf lui »

De ce fait, il faisait appel à candidatures pour former un nouveau bureau.

Faute de candidats, l'AFR cesse donc de fonctionner et n'organisera plus l'accueil des enfants à compter de la prochaine rentrée de janvier.

Aussi, le Président propose de mettre en place avec un encadrement par des agents du SISCOBAVI, une garderie et non pas un centre aéré, les mercredis qui précèdent les vacances de février.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

LA BOÎTE À LINGE ET SERVICES

VOUS PROPOSE :

- LAVERIE
- MÉNAGE
- BRICOLAGE
- REPASSAGE
- JARDINAGE

06 11 91 87 90

LABOITEALINGE@ORANGE.FR

PROFITEZ ÉGALEMENT DE NOTRE COLLECTE DE LINGE À DOMICILE !

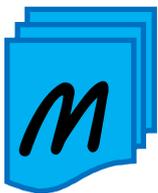
EXCLUSIF DANS NOTRE RÉGION

ST SERVICES à la personne

35 RUE DES ROCHETTES
51530 ST MARTIN D'ABLOIS

BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?

LA BOÎTE À LINGE ET SERVICES



COMPTE ADMINISTRATIF 2017 SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE de BRUGNY-ABLOIS-VINAY (S.I.SCO.B.A.VI)

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général : (alimentation, chauffage, etc....)	113 631,21 €
Frais de personnel :	230 281,02 €
Autres charges de gestion courante	11 788,92 €
Intérêts des emprunts :	13 865,54 €

	369 566,69 €

Recettes de fonctionnement :

Remboursement sur salaires (arrêt de travail du personnel) :	718,90 €
Produits des services (cantines- garderies) :	74 132,42 €
Participations des 3 communes :	346 267,72 €
Autres produits de gestion courante :	953,00 €

	422 072,04 €

Investissement

Remboursement (part capital) :	49 090,14 €
Matériel sécurité (école élémentaire) :	1 846,80 €
Matériel informatique (école maternelle) :	1 811,35 €
Lave vaisselle (cantine élémentaire) :	2 474,94 €
Projecteur (école élémentaire) :	538,80 €

	55 762,03 €

M. et Mme Serant
Boulangerie-Pâtisserie
51530 Saint Martin d'Ablois

03 26 59 94 30

6h00 - 13h00
16h00 - 19h30
Fermeture le Dimanche
après-midi et le Lundi



*4 Allée de la côte des blancs
Parc d'activités Terres Rouges*

*BP 20 169 — 51 025 EPERNAY Cedex
Tel : 03 26 54 40 50 Fax : 03 26 55 67 81*



AGENCE EPERNAY

PAUL CHANDON

1 Rue Jean Valentin BP 107

51 204 - EPERNAY Cedex

T : 03 26 54 94 14

F : 03 26 5 4 61 80

**Agence Marianne GONÇALVES
EPERNAY**

L'ABLUTIEN

Bulletin édité par le Conseil Municipal de Saint Martin d'Ablois.

Mairie: 1 place du Général de Gaulle Tel : 03 26.59 95 00

Mail : mairiestmartindablois@wanadoo.fr

www.saintmartindablois.fr

Textes et photos : Jackie BARROIS, Nicole LAUDET, Yves DELIGNY,
Hervé GUEDRAT, Benoît DUPONT, Genevieve DELIGNY.